

Démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé



Mardi 01 octobre 2024

Changement climatique, aménagement et
cadre de vie, du diagnostic à l'action
Visioconférence



Contact : marine.peslier@paysdumans.fr – 02.43.51.23.23

@paysdumans   

Déroulé

- **Contexte** ; Présentation du Pays du Mans et historique en matière de santé
- **La démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé dans le cadre de la révision du SCoT-AEC du Pays du Mans**
 - Objectifs ; faire de l'UFS le fil conducteur des réflexions
 - Méthodologie ; gouvernance, phasage de la démarche
 - Limites ; points de vigilance

Contexte

6 EPCI

92 communes

315 000 habitants (pop municipale)

Territoire compétent :

- SCoT
- PCAET
- AOM

Vers un SCoT-AEC

Stratégie Santé :

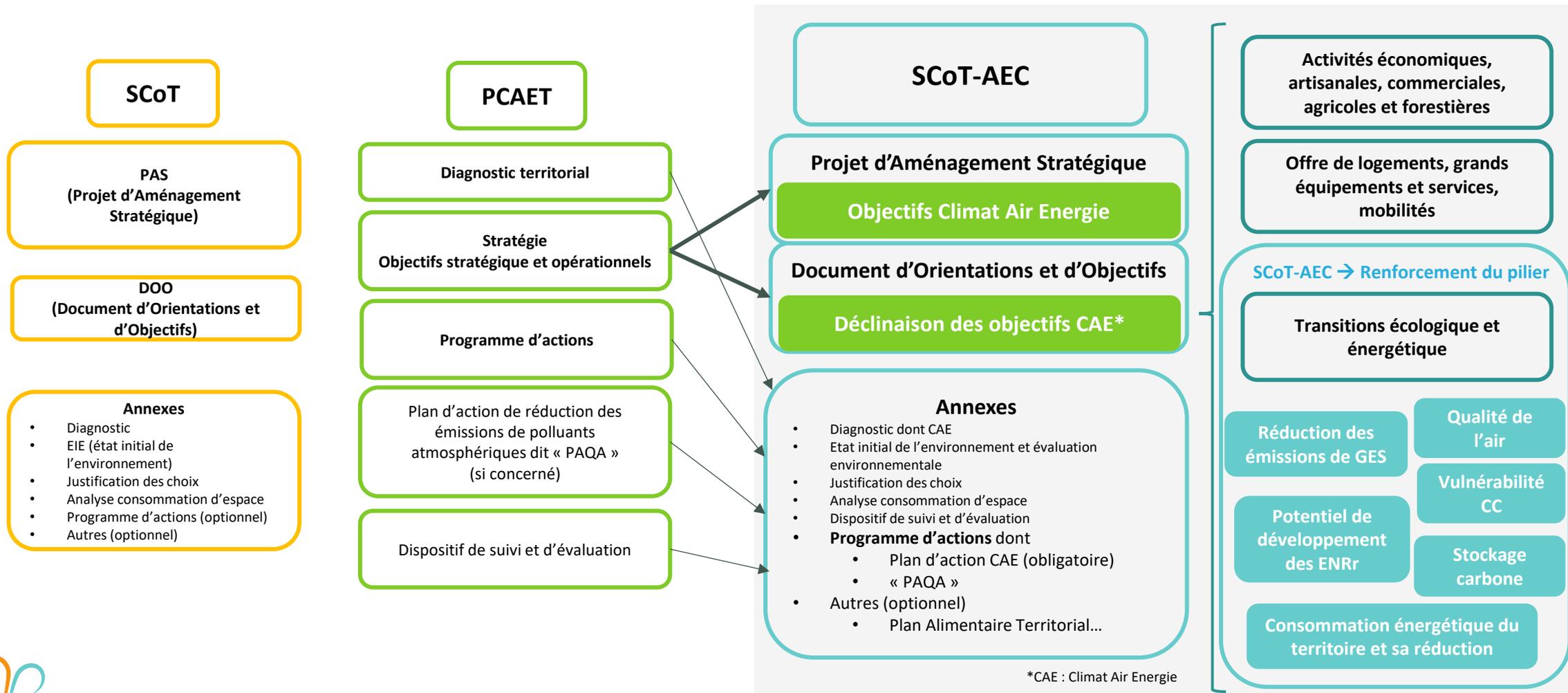
Une expérimentation télémédecine
La crise COVID



Contexte

SCoT AEC = Une stratégie unique SCoT / PCAET = Pays du Mans 2040/2050

PLANIFICATION, PROSPECTIVE, STRATEGIE, ET DECLINAISON OUTILS OPERATIONNELS



Stratégie Santé du Pays du Mans



Télésanté :
télémedecine,
téléexpertise, télé
soins, téléassistance



Urbanisme Favorable
à la Santé :
meilleure qualité de
vie



Santé mentale :
prévention et
interconnaissance

La démarche d'UFS dans le cadre de la planification (révision du SCoT-AEC)

Objectifs de la démarche

- Faire de la santé et du bien-être le **fil conducteur de la stratégie du SCoT-AEC**
- Porter **une vision prospective et stratégique à 20 ans** de l'aménagement du territoire et de la santé, en poursuivant les réflexions locales (développement durable et santé)
- Dépasser **une vision de la santé** basée uniquement sur l'offre de soins
- Renforcer les connaissances sur **les interactions** entre urbanisme, environnement et santé et évaluer **les vulnérabilités** du territoire aux déterminants de santé
- Identifier l'ensemble des **déterminants de santé** en lien avec l'aménagement du territoire du Pays du Mans
- Réduire **les inégalités géographiques et sociales** en termes de déterminants de santé
- Promouvoir **des choix d'aménagement** favorables à la santé
- Mener **une démarche partenariale** en concertation avec les acteurs locaux
- Favoriser l'émergence d'**une culture commune** sur l'urbanisme favorable à la santé.

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (QUALITE DE VIE, BIEN ETRE) : FIL CONDUCTEUR DU SCOT-AEC



Environnement physique

- Alimentation en eau potable
- Qualité de l'air
- Environnement sonore
- Sites et sols pollués
- Rayonnements non ionisants et grandes éoliennes
- Risques naturels et industriels
- Espaces naturels



Environnement socio-économique

- Densité de population
- Niveau socio-économique
- Qualité de l'habitat
- Bien vieillir
- Accès à l'offre de soins



Modes de vie

- Accès aux équipements et emplois
- Transports collectifs
- Modes actifs
- Adaptation au changement climatique
- Exposition des populations aux produits phytopharmaceutiques

Rappel de l'articulation SCOT-AEC / Urbanisme Favorable à la Santé

Démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)

Révision du SCOT-AEC



Méthodologie et gouvernance

Trois instances de travail

COFIL

Représentants élus des EPCI

COTECH

Représentants techniques des EPCI
Acteurs experts des thématiques
Santé, Urbanisme, Environnement

Instance interne avec BE

+ concertation
grand public

Phase 1 : Profil du territoire partagé au regard de l'UFS

- Définir les déterminants de santé à analyser
- Définir les indicateurs de mesure des déterminants de santé
- Calculer les indicateurs de mesure
- Analyser et représenter les déterminants de santé

Des cartographies ont été réalisées à la maille communale pour identifier les vulnérabilités selon les trois grandes familles de déterminants

Méthodologie et gouvernance

- Mise en évidence des vulnérabilités en termes de déterminants de santé
- Identification des inégalités territoriale
- Identification des secteurs présentant un cumul de nuisances environnementales et sociales
- Identification des secteurs prioritaires et des leviers d’actions les plus bénéfiques

LEVIERS du SCOT	DÉTERMINANTS DE SANTÉ LIÉS ...																
	...à l'environnement physique							... au contexte socio-économique					...aux modes de vie				
	Qualité eau potable	Qualité de l'air	Environnement sonore	Sites et sols pollués	Rayonnements non ionisants et grandes éoliennes	Risques naturels et industriels	Espaces naturels	Densité de population	Niveau socio-économique	Qualité de l'habitat	Bien vieillir	Accès à l'offre de soins	Accès équipés et emplois	Transports collectifs	Modes actifs	Adaptation au changement climatique	Exposition aux produits phyto-pharmaceutiques
Environnement physique	**	***	***	***	**	***	**	***		*	**	*	*	*	*	**	*
Environnement socio-économique		**	**				*	**	***	***	***	***	**	*	**	*	
Modes de vie	*	**	**	*		*	**	***	**		**	*	***	**	***	***	
Ensemble des déterminants	*	***	***	**	*	**	**	***	**	**	***	**	**	*	**	***	*

***	Enjeu majeur sur le territoire
**	Enjeu intermédiaire sur le territoire
*	Enjeu faible sur le territoire
	Pas d'enjeu local

Le schéma de causalité résume **les interactions entre les leviers du SCOT et les déterminants de santé** (organisés selon les familles de déterminants). Cette analyse prend en compte la revue de littérature scientifique, ainsi que l'analyse des déterminants de santé de la présente étude, afin de prendre en compte les spécificités du territoire.

Restitutions de diagnostic thématiques

(sur les 6 EPCI)

- Partage d'éléments du diagnostic thématiques en format plénière sur chaque EPCI,
- Atelier participatif et enrichissement au regard de l'Urbanisme Favorable à la Santé
- Rédaction de synthèses thématiques.



Orée de Bercé-Belinois



Maine Cœur de Sarthe

Quelques enjeux relevés à la suite des échanges :

Enjeux : environnement socio-économique

- Changement du modèle d'aménagement (ZAN)
- Poursuite d'un développement équilibrée des équipements
- Organisation territorialisée de l'offre de soins

Enjeux : environnement physique

- Gestion du risque feux de forêts, et des autres risques (argile, inondations, radon, ...)
- Mise en place de franges entre les zones d'habitat et les espaces agricoles
- Limitation des impacts des nuisances et des pollutions sur la population

Enjeux : modes de vie

- Végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics
- Maintien d'une agriculture de proximité
- Amélioration de la desserte en transports collectifs routiers et ferroviaires

Méthodologie et gouvernance

Questionnaire Urbanisme Favorable à la Santé

Intégration des ressentis des habitants aux travaux de la révision du SCoT

Quatre grandes parties :

1. Vous et votre situation
2. Votre cadre de vie et votre bien-être/santé
3. Lien entre votre cadre de vie et votre santé/bien-être
4. Vos attentes en faveur du cadre de vie du Pays du Mans et de votre bien-être et santé

Diffusion de l'enquête du 06 février au 31 mars 2023

2 050 répondants, trois priorités ressorties:

- les nuisances sonores (infrastructures et voisinage)
- la ressource en eau et l'air
- l'offre de soins



MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !



POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE VOTRE SANTÉ ET VOTRE CADRE DE VIE
sur les questions de mobilité, d'habitat, de services, d'urbanisme ...

Rendez-vous ici
pour remplir le questionnaire en ligne



ou dans la mairie de votre commune



Méthodologie et gouvernance

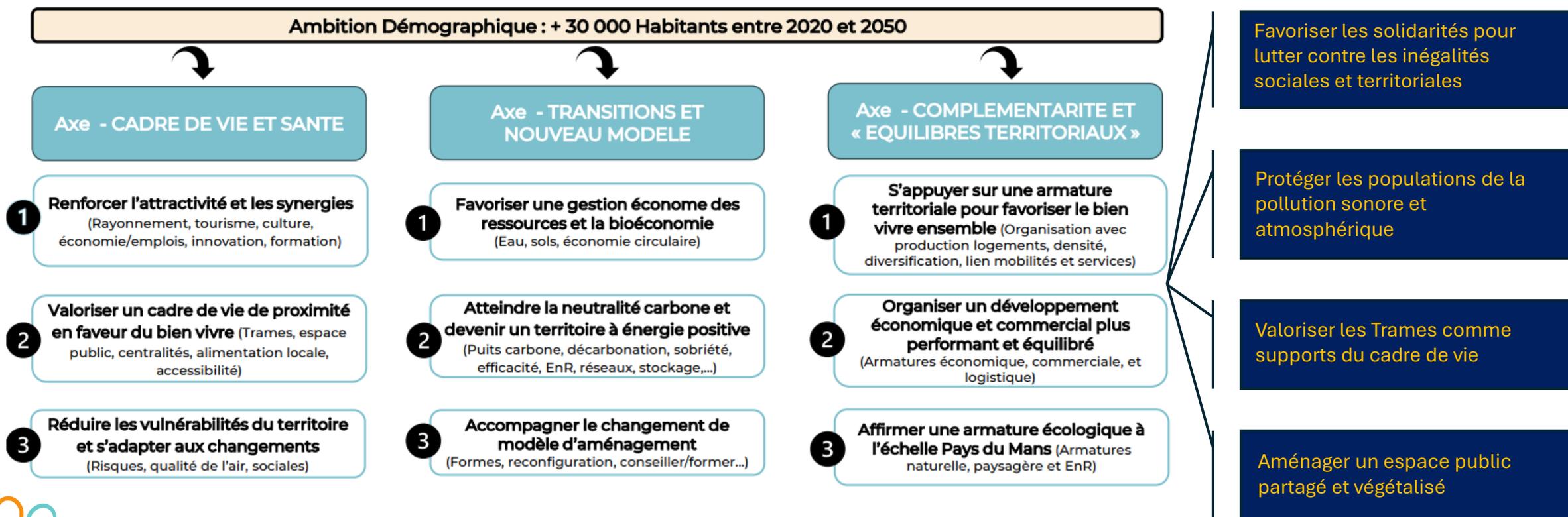
Phase 2 : Partage des enjeux et formulation d'orientations stratégiques

Leviers / Défis	Environnement physique	Conditions socio-économiques	Modes de vie
Ecosystèmes agricoles et alimentation	●		●
Espaces naturels, place de l'arbre, nature en milieux urbanisés	●		
Eau, sols et risques	●		
Proximités		●	●
Intermodalité et mobilités actives			●
Modes d'habiter et cadres de vie		●	●

Méthodologie et gouvernance

Phase 2

- Définir les orientations possibles du PAS par l'organisation d'ateliers thématiques
- Analyser et représenter les déterminants de santé au sein des thématiques
- Evaluer le projet PAS au regard des déterminants pour renforcer l'UFS au besoin



Les avantages et limites de l'exercice

Avantages

- La transversalité de la démarche
- La nouvelle approche qui place la santé au cœur des réflexions
- Un rapport plus proche des usages et pratiques des habitants
- Démarche SCoT-AEC menée en interne
- Cohérence de la planification jusqu'aux actions

Freins

- Des acteurs qui ne parlent pas le même langage
- Temporalité de la démarche qui nécessite un accompagnement au long cours
- Sensibilisation et acculturation qui nécessitent du temps